Etat Civil

Naissances

Loïs, né le 26 juillet 2015 de Joëlle SCHWEIGER et Thierry BONI
Noéline, née 30 juillet 2015 de Gaëlle et Sébastien LEDIG
Thomas, né le 07 novembre 2015 de Catherine et Julien HERRY
Léna, née le 15 décembre 2015 de Virginie RIEG et Steve BAUR
Hanimgül, née le 10 février 2016 de Fatma et Aslan KOÇ

Mariages

Najate DARRAZ et Youcef LABYEDH, mariés le 17 octobre 2015
Dorothée CORNEC et Bastien ROGER, mariés le 12 février 2016

Décès

Marie-Eve KAMMLER, décédée le 04 août 2015 à l'âge de 64 ans
Fernando DE AMEIDA SILVESTRE, décédé le 29 septembre 2015 à l'âge de 52 ans

Grands anniversaires

Monsieur Raymond LEDIG, qui a fêté son 75e anniversaire le 05 septembre 2015
Monsieur Ahmed AMEZRHER, qui a fêté son 75e anniversaire le 1er janvier 2016
Madame Laure GOEPP, qui a fêté son 80e anniversaire le 21 janvier 2016
Monsieur Georges DELMOTTE, qui a fêté son 70e anniversaire le 24 janvier 2016

Rappels réglementaires

- **Feux** : L'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental du Bas-Rhin interdit le brûlage à l'air libre des ordures ménagères. La circulaire ministérielle du 18 novembre 2011 rappelle que les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillement et autres pratiques similaires constituent des déchets ménagers. Les feux dits « de jardin » font donc l'objet d'un principe général d'interdiction.
- **Bruit** : Aux termes de l'article 1er de l'arrêté municipal n° 2009-16 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, « tout bruit de voisinage lié au comportement d'une personne ou d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité, pourra être sanctionné, sans qu'il soit besoin de procéder à des mesures acoustiques, dès lors que le bruit engendré est de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage par l'une des caractéristiques suivantes : la durée, la répétition, l'intensité ».
  Et l'article 4 précise que « les activités de loisirs (bricolage, jardinage, ...) exercées par des particuliers à l'aide d'outils, d'appareils ou d'instruments tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scie mécaniques ne devront pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage par la durée, la répétition ou l'intensité du bruit occasionné et ne pourront être pratiqués que les jours ouvrables de 7 h à 20 h ».
- **Stationnement, vitesse** : Des places de stationnement ont été créées dans la rue Principale et sur le parking de l'église. La réglementation est fixée par l'arrêté 20/2015 du 24 juillet 2015 qui interdit notamment le stationnement hors case et limite la vitesse dans la rue Principale à 30 km/h. Les usagers sont priés de ne pas stationner sur deux cases, réduisant ainsi les possibilités de stationnement.
- **Déjections canines** : L'article 6 de l'arrêté n° 12-2005 relatif à la réglementation de la présence sur le ban communal des animaux domestiques ou tenus en captivité interdit de souiller les pelouses et plates-bandes des espaces verts, les aires de jeux et la voie publique et impose aux propriétaires ou gardiens de chiens de ramasser ou de nettoyer les déjections, par tout moyen à leur convenance.

Agenda

Dates à retenir

- ✓ 19 mars 2016 : Belote (ASLB)
- ✓ 28 mars 2016 : Chasse aux œufs (ASLB)
- ✓ 24 avril et 04 septembre 2016 : 14e et 15e tournois de pétanque (Dyn'Anim)
- ✓ 08 mai 2016 : Marché aux puces (ASLB)
- ✓ 21 et 22 mai 2016 : Collecte des vieux papiers-cartons
- ✓ 12 juin 2016 : Marche populaire (ASLB)
- ✓ 25 juin 2016 : Soirée Bœuf à la broche (Comité des Fêtes)
- ✓ 14 juillet 2016 : Cérémonie du 14 juillet. Rassemblement devant la Mairie à 10 h 30

commune de bourgheim

02/2016 N° 16

commune de bourgheim

Bulletin municipal de la commune de Bourgheim

S'KNILZLEBLATTEL

www.bourgheim.fr

Sommaire

Le mot du maire	p 2
Ecole	p 3
Calendrier de collecte des bacs	p 4
Stop aux incivilités !	p 4
Pompiers	p 5
Bon à savoir	p 6
Fleurissement 2015	p 6
Petite enfance	p 6
Rétro photos	p 7
Etat-Civil	p 8
Rappels réglementaires	p 8
Dates à retenir	p 8

Mairie

Mairie : Tél : 03.88.08.92.61
mairie@bourgheim.fr

En cas d'urgence : Monsieur le Maire
Tel : 06.07.96.87.78

Sandrine Gidemann
Tel : 06.30.43.02.47
03.90.57.85.50

Réception du public : les lundis de 16 h à 18 h 30
les jeudis de 8 h 30 à 11 h
les vendredis de 14 à 16 h
les samedis de 8 h 30 à 11 h

Permanences du Maire et des Adjoints :
sur rendez-vous

CCAS : sur rendez-vous

Les comptes-rendus des conseils sont disponibles sur le site Internet :
www.bourgheim.fr

Horaires du point lecture :
Mercredi de 16 h à 18 h
Jeudi de 17 h à 18 h
Samedi de 10 h à 12 h

Directeur de la publication
Jacques CORNEC

Textes :
Michel AUTHIER, Sandrine GIDEMANN, Patric KUBIAK

Impression par nos soins

Le mot du maire

Chers Bourgheimoises et Bourgheimois,

En ce début d'année, il est de coutume de formuler les meilleurs vœux. Pour ma part et pour notre pays, je souhaite qu'elle soit différente et surtout plus paisible que la précédente où l'horreur des attentats a marqué tous les esprits et démontré que l'extrémisme est aveugle et imprévisible.

En 2016, le changement majeur est la création de la grande région Alsace, Lorraine, Champagne-Ardennes, (provisoirement nommée l'ACAL), dont personne ne voulait mais que le gouvernement a fait passer en force. Chacun s'interroge sur la pertinence de ce redécoupage et des économies réalisées. La classe politique, au vu des différentes expressions des élections régionales de décembre dernier, est obligée de s'interroger sur la démocratie et des évolutions qu'elle devrait engendrer. Comme cela a été écrit : « Le message a été entendu et l'on ne pourra plus faire de la politique comme avant ». Certes, toutes les orientations législatives sont synonymes de difficultés pour les collectivités : baisse de moyens, application de la loi, notre refus de considération de la ruralité en matière de DGF (dotation globale de fonctionnement) par exemple. Rien de nouveau pourtant, si ce n'est leur aggravation !

Vous retrouverez, dans ce nouveau numéro du bulletin municipal, des informations pratiques, ainsi que des photos et articles des différents évènements qui ont égrené le semestre écoulé.
J'adresse mes remerciements à toutes les associations qui se sont engagées et qui continueront à le faire, j'en suis convaincu, pour que vive notre village durant cette nouvelle année et qui créent un lien social.

Une préoccupation pourtant : pour 2016, je souhaiterais plus de civisme dans notre commune. Cela fait l'objet d'un article dans cette édition et a déjà paru dans les DNA du 31 janvier.

En 2016, nous continuerons à nourrir des projets. Certains sont néanmoins imposés par l'Etat (mise en conformité des bâtiments communaux avec la loi sur l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite).
Nous serons, comme d'habitude, attentifs à la maîtrise des coûts et poursuivrons l'amélioration de notre cadre de vie.

Votre maire
Jacques CORNEC

Fête de Noël des écoles

Saint Nicolas

Marché de la Saint Martin

Marche aux flambeaux

Décos de Noël

Inauguration de l'école

Décoration du sapin de l'école

Jeux Olympiques

Tournoi de pétanque

Fête des Aînés

Remise du chèque à l'Association « Théo et Corentin »

Crémation de sapins

Halloween (photo DNA)

Bon à savoir

C'ma beauté
1 rue Edgar Heywang à Bourgheim
09 50 01 06 21

Horaires d'ouverture

Mardi et mercredi
9 h à 12 h et 14 h à 19 h
Jeudi
10 h à 12 h et 14 h à 20 h
Vendredi
9 h à 18 h non-stop
Samedi
9 h à 17 h non-stop

Avec ou sans rendez-vous

Le Bon Cô-Thé
Pain & Pâtisserie

Le Bon Cô-Thé
1 rue Edgar Heywang à Bourgheim
06 67 17 58 31
s.leboncothe@gmail.com

HORAIRES
Du mardi au vendredi
de 6h30 à 13h00
Le samedi et dimanche
de 7h00 à 12h30

Au courant d'un mois d'août 2015 très ensoleillé, quelques membres du conseil municipal ont parcouru le village à la recherche des habitations les mieux fleuries. Le choix des lauréats repose sur plusieurs critères : le végétal et les fleurs, l'entretien et la propreté, l'esthétique et l'harmonie, la mise en valeur du cadre bâti et du patrimoine.

Dix demeures, dont les propriétaires seront récompensés, ont particulièrement retenu l'attention du jury.

Lauréats du concours communal

1. Madame Marie-Louise HUTT
2. M. et Mme Céleste SCHALLER
3. M. et Mme Jean-Marc STUTZ
4. Monsieur Robert MULLER
5. M. et Mme Georges GOEPP
6. M. et Mme Marc ECKLY
7. M. et Mme Robert SPIEGEL
8. M. et Mme Désiré DESPICHT
9. M. et Mme René AMMERICH
10. M. et Mme Roland LUTZ

M. et Mme Gérard ALLAMELLE et M. et Mme Jean-Louis DOLT obtiennent les encouragements du jury

Chaque lauréat se verra remettre 10 géraniums offerts par la commune et un sac de terreau offert par la société SCHLACHTER de Goxwiller.

Lauréats du concours intercommunal du Pays de Barr-Bernstein

Dans la catégorie « Maison avec jardin visible de la route »
M. et Mme Georges GOEPP : Prix d'encouragement

Dans la catégorie « Réalisations publiques »
Commune de Bourgheim : 1er Prix

Le fleurissement a un coût financier non négligeable, représentant en ces moments de conjoncture négative une part importante dans un budget. Pour tous ces efforts, le conseil municipal remercie les habitants du village qui œuvrent pour la mise en valeur de leur patrimoine et du village.
Les membres du jury remercient tous les habitants du village qui se donnent la peine de mettre en valeur leur bien. L'ensoleillement et les fortes chaleurs de l'été passé n'ont pas découragé les amis des fleurs.
Le jury a également vu d'autres belles réalisations, mais un choix devait être fait.
Merci à tous les habitants.

Fleurissement 2015

Les Amis de la Kirneck

Les membres de l'Association se retrouvent tous les 2e lundi du mois dans la salle Charles Heywang près de la mairie à partir de 14h pour un après-midi convivial de rencontre, jeux de cartes, tricot, crochet, jeux de société... Une nouvelle activité a vu le jour : le bricolage de décoration selon un thème défini : Noël, Pâques, arrangements de table, pommes de pin à décorer, etc... Pour l'après-midi du 8 février, période de carnaval, des beignets de toutes sortes ont été appréciés.
Le but de l'association est de permettre aux retraité(e)s, préretraité(e)s ainsi qu'aux habitants du village, disponibles et de tout âge, de passer un après-midi récréatif.
Les prochaines rencontres auront lieu dans la salle polyvalente Charles Heywang les 14 mars, 11 avril, 9 mai (assemblée générale) et le 13 juin 2016 (sortie annuelle : excursion).
Renseignements sur l'association : sur place, auprès de :
- La Présidente Léone LEDIG au 06 84 64 50 49
- ou de la secrétaire Marie-Joëlle DESPICHT au 06 15 02 87 06.

Galette des rois - 11 janvier 2016

« Ouvrez des écoles, vous fermerez des prisons »
Victor HUGO

Une nouvelle école dans une commune périurbaine de presque 600 âmes, c'est toujours un événement majeur ! D'autant plus que celle-ci a été une attente forte de ses habitants.
Elle s'inscrit bien dans une logique de forte croissance démographique au sein même du canton, de la Communauté de Communes mais aussi dans l'extension géographique même de la commune vers le nord (friche Heywang réaménagée).
Le bâtiment est ainsi situé aujourd'hui au cœur de Bourgheim.
L'ancienne classe dans la maison communale a pu être rattachée à la nouvelle école. Les locaux de la rue principale peuvent désormais accueillir deux autres nouvelles classes.
Le bâtiment a été construit en toute conformité avec le Grenelle de l'environnement (structure en Haute Qualité Environnementale) mais répond aussi aux normes d'accueil préconisées par la loi sur le Handicap.
Il permet aux 54 enfants actuels de Bourgheim-Goxwiller (CP-CE1 ; CM1-CM2) de bénéficier d'un confort éducatif appréciable pour un certain nombre d'années (préau, salle informatique, 2 vidéoprojecteurs interactifs dans les salles de cours, salle de motricité, coin lecture...).
Ouverte en mai 2015, l'école a été inaugurée le 03 octobre 2015 et l'ouverture au public de cette nouvelle structure a donné lieu à une rencontre conviviale entre les habitants, les enseignants et les élus locaux qui ont pu visiter les salles et admirer la fonctionnalité d'ensemble du bâtiment.
Des photos, des articles de presse rappelaient au bon souvenir des Bourgheimois que l'école (structure existante depuis 1963) reste à la fois un lieu essentiel d'apprentissage, principe fondamental de notre savoir-vivre ensemble !

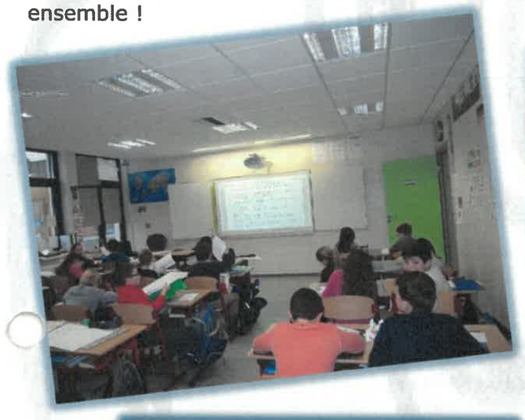

Merci !

Un grand merci à toutes celles et ceux qui permettent chaque année, par leurs actions, de financer les projets et sorties scolaires, que ce soit par l'achat de fromage, le dépôt des vieux papiers-cartons dans la benne de collecte...

Petite Enfance

Dans le cadre du mois de la petite enfance organisé par la Communauté de Communes, le Point Lecture de Bourgheim présente

KAMISCHIBAI

Samedi 19 mars 2016, de 10 h à 11 h
Thème bébé, doudou et tétine
Places limitées.
Inscription par mail à biblio.bourgheim@free.fr
ou au 06.30.43.02.47

Calendrier de collecte des bacs gris et jaune

04 janvier	11 janvier	18 janvier	25 janvier	
01 février	08 février	15 février	22 février	29 février
07 mars	14 mars	21 mars	28 mars férié donc 26 mars	31 mars
04 avril	11 avril	18 avril	25 avril	
02 mai	09 mai	16 mai férié donc 14 mai	23 mai	30 mai
06 juin	13 juin	20 juin	27 juin	
04 juillet	11 juillet	18 juillet	25 juillet	
01 août	08 août	15 août férié donc 13 août	22 août	29 août
05 septembre	12 septembre	19 septembre	26 septembre	
03 octobre	10 octobre	17 octobre	24 octobre	31 octobre
07 novembre	14 novembre	21 novembre	28 novembre	
05 décembre	12 décembre	19 décembre	26 décembre férié donc 24 décembre	

Collecte des bacs jaunes les lundis des semaines impaires. Si férié, collecte, en principe, le samedi précédent

Stop aux incivilités !

Nous assistons depuis quelques temps déjà à la dégradation du village. D'une part, nous observons fréquemment des déjections canines sur les trottoirs, non ramassées par des maîtres indélicats qu'il conviendrait d'éduquer, obligeant les piétons à slalomer entre les crottes ! (Voir l'article paru à ce sujet dans les DNA du 31 janvier 2016).
Par ailleurs, il n'est pas rare actuellement, au détour d'une promenade, de tomber sur une décharge sauvage. En effet, des personnes déposent dans la nature, sans aucun scrupule, des objets de la vie courante (matelas, appareils électriques, vêtements, pneumatiques ...)
De même, des emballages d'une célèbre marque de fast-food ou autres déchets sont fréquemment éparpillés, route d'Obernai, rue de Benfeld, ou encore sur le city-stade, alors que les poubelles sont mises à disposition. A croire qu'un certain public ne se sent pas concerné par le bien de tous.

A l'heure où la question de l'environnement est plus que jamais d'actualité, il est intolérable de faire ces constatations.

Les déchetteries sont très bien organisées et réparties sur le territoire ; les filières de valorisation des déchets existent.
Cela ne demande pas plus de temps d'y déposer ses objets que de les éparpillés dans la nature !

Nous en appelons à la responsabilité individuelle et au civisme afin que ce genre de comportement ne se généralise pas dans notre commune, ni sur le territoire, que la commune ne soit pas obligée de substituer à ces personnes pour mettre les dépôts sauvages à la déchetterie, utilisant ainsi du temps de travail et le tracteur de la collectivité.

commune de bourgheim

Déchèterie

Déchèterie de Barr
Zone Industrielle du Muckental à Barr

Jours d'ouverture

Lundi, mercredi
Vendredi, samedi

Horaires d'ouverture

Du 1er mars au 31 octobre
8 h à 12 h et 13 h à 18 h
Du 1er novembre au 28 février
8 h à 12 h et 13 h à 17 h

Sainte Barbe

Vous avez **entre 16 et 55 ans** et cherchez **une activité qui sort de l'ordinaire ?**
Vous avez l'**esprit d'équipe** et voulez vous mettre **au service des autres ?**
Vous êtes **disponible** et en **bonne condition physique ?**

DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Parallèlement à votre activité professionnelle ou à vos études, vous participerez, aux côtés des sapeurs-pompiers professionnels, **aux missions de protection de la population, des biens et de l'environnement.**

Vous intégrerez un centre d'incendie et de secours proche de votre domicile et **pourrez intervenir en semaine et le week-end, en journée et la nuit,** en fonction de vos disponibilités.

SDIS du Bas-Rhin
INCENDIE et SECOURS
SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Pour plus d'informations rendez-vous au centre d'incendie et de secours le plus proche de chez vous ou sur
www.sdis67.com
Service départemental d'incendie et de secours du Bas-Rhin

DEVENEZ ACTEUR
INITIEZ-VOUS AUX PREMIERS SECOURS

ALERTER 112 / 18

MASSER

DÉFIBRILLER

POSER UN GARROT

Il y a des gestes qui sauvent
Suivez une initiation* gratuite de deux heures
Les samedis 6, 13, 20 et 27 février 2016

Pour vous inscrire :
www.sdis67.com
Inscriptions en ligne uniquement

*Cette initiation est non diplômante

Les pompiers à l'honneur pour leur retraite

Hubert SCHNELL est entré dans le corps des Sapeurs-pompiers de Bourgheim le 1er juillet 1985. Il a été nommé Caporal en avril 2008 puis caporal-chef en 2015. Après 30 années de service, il a été promu au grade de Sergent honoraire.

Yves GOCKLER, engagé au sein du corps des Sapeurs-pompiers de Bourgheim le 11 janvier 1977, a été nommé Caporal lors de la fête de la Sainte Barbe de 1982. Promu Sergent en septembre 1983, il devient chef de corps. Son engagement a été marqué par plusieurs anecdotes, notamment celle du 29 avril 1984 quand, à 22h30 alors qu'il rentrait chez lui, il remarque le feu de la scierie des Ets Heywang et donne l'alerte. Il lui a fallu aussi gérer la départementalisation des services de secours et le rassemblement opérationnel des sections de Valff et de Bourgheim. Il a été promu Capitaine honoraire le 14 Juillet 2015.

Les deux pompiers à l'honneur ont reçu un magnifique cadeau lors de la fête de la sainte Barbe de 2015.